

REUNION DU COMITE DIRECTEUR – PV N° 2/2024 VENDREDI 29 MARS 2024 VISIOCONFERENCE

Présents Comité directeur

Président André Giraud

Présents

Daniel Arcuset, Jean-Marie Bellicini (présent le matin), Yves Boisserie, Maryse Breton, Dominique Carlac'h, Fabrice Dubuisson, Marcel Ferrari, Cécile Gilroy, Arnaud Flanquart, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Françoise Jeante, Michel Huertas, Elisabeth Lagier, Kévin Legrand, Christine Mannev, Alain Martres, Valérie Pasquier, Béatrice Pfaënder, Martine Prévost, Frédérique Quentin, Bénédicte Roze, Lahcen Salhi, Jean Thomas, Alain Talarmin (présent l'après-midi), Anne Tournier-Lasserve, Christine Virlouvét

Absents & excusés

Jean-Marie Bellicini (pouvoir à A. Martres, l'après-midi), Claude Chery, Odile Diagana, Christine Godbillot Muriel Hurtis, Hervé Jacquot (pouvoir à Valérie Pasquier), Emmanuelle Jaeger (pouvoir à Arnaud Flanquart), Stéphanie Mallet (pouvoir à Bénédicte Roze), Alain Talarmin (pouvoir le matin à Didier Vareecke), Jacques Tuffière (pouvoir à André Giraud), Didier Vareecke (pouvoir à Bénédicte Roze)

Invités permanents

Jean-Marc Béraud (Président CNL), Patrick Ranvier (DTN), Souäd Rochdi (DG)

Direction Technique Nationale

Philippe Leynier, Cécile Veyrier

Directeurs FFA

Mehdi Baala, Philippe Boidé, Frédéric Chartier, Clément Gourdin, Christophe Halleumieux, Isabelle Maréchal, Alix Pearson, Julien Rippert

Secrétaire de séance

Claudine Da Silva-Rémond

- Début de la réunion à 10h00 -

1. Ouverture André GIRAUD – Président de la FFA

Le Président rappelle que ce Comité directeur a lieu en visioconférence du fait du week-end pascal. Au sujet des finances, André Giraud tient à saluer le travail réalisé par la Directrice générale, le Trésorier général et le Directeur du Pôle comptabilité et Gestion ainsi que tous les services qui ont permis d'envoyer tous les documents financiers le plus possible en amont. D'autres documents sont encore arrivés la veille de notre réunion. En effet, les experts-comptables n'avaient pas encore tout finalisé. Cela nous prouve à quel point ce travail est conséquent et le Président nous demande de bien en être conscient. Puis, il donne la parole au Secrétaire général.

Jean-Marie Bellicini fait le point sur les personnes présentes, excusées, les pouvoirs transmis à différents membres du Comité directeur.

Il indique qu'à 10h05 ce jour, nous en sommes à 41 connexions à ajouter aux 7 personnes présentes au siège, dont le Président. Le Secrétaire général précise ne pas avoir reçu de questions à mettre à l'ordre du jour et que les points 7 et 8 ont été inversés.

Si aucune autre remarque n'est à formuler, nous pouvons passer à l'approbation du procès-verbal du 19 janvier dernier.

Intervention de D. Arcuset : il avait été évoqué lors du dernier Comité directeur que nous recevions le compte-rendu du Séminaire OFA du 07/12023, où en sommes-nous à ce sujet ?

→ Souâd Rochdi annonce qu'il sera envoyé prochainement.

→ Jean-Marie Bellicini ajoute qu'il vient d'envoyer à tous les membres le support de présentation du Séminaire transmis par Christine Virlovet hier.

2. Approbation du PV CD n° 1 du 19 janvier à Saint-Ouen

Adoption du PV de la réunion du Comité directeur du 19 janvier 2024.

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

3. Intervention du Président - André GIRAUD

Le Président remercie tous les membres du Comité directeur présents ce jour et, suite à l'envoi de son agenda, il précise qu'il répondra aux questions à la fin de son intervention.

André Giraud rappelle que notre ordre du jour est très chargé et c'est pourquoi il nous avait été demandé d'envoyer nos questions par écrit afin d'y répondre. Merci à Jean Thomas qui a pris le temps de répondre précisément à diverses questions.

Nous sortons d'une saison hivernale dense : en 2 mois et 2 jours, nous en sommes à 10 championnats de France, 4 déplacements internationaux, donc 14 manifestations reposant sur les épaules de la FFA ! Sans oublier le Perche Elite Tour et tous les meetings hivernaux. Bravo à Liévin, bravo à Metz, bravo au Meeting de Bercy avec un record de spectateur.

Le Président tient à remercier tout particulièrement les organisateurs de nos championnats :

- Miramas (Elite et EC),
- Salon,
- Nantes,
- St-Brieuc,
- Lyon,
- Cap découverte (CD 81),
- Fontenay-le-Comte,
- Marathon du Golfe de St Tropez.

Jamais, nous n'aurons organisé autant de compétitions dans un timing aussi serré ! Les services ont fonctionné à « 150% » de leur activité ! Que les services fédéraux soient encore ici remerciés.

André Giraud fait remarquer que cela « ne va pas se calmer » d'ici les Jeux Olympiques...

A noter encore que jusqu'ici, tout s'est très bien passé, tant au niveau des organisateurs qu'au niveau des bénévoles.

Le Président félicite notamment Elisabeth Lagier et la CNR pour la belle organisation des Championnats de France de cross dans le Tarn, encore bravo !

André Giraud a participé également au Séminaire JO qui se tenait à la Villette où se situera le club France.

Il était présent à l'inauguration du stade à l'INSEP au nom de Marie-Josée Pérec. Il faut souligner le rôle d'ambassadrice de Marie-Jo dans lequel elle excelle.

Nous menons un travail conséquent avec le Pôle Développement. En effet, on entre dans la phase de préparation au niveau des ligues, comités et des clubs pour réussir la rentrée des clubs.

Le Président nous informe qu'au niveau du PSF, la campagne s'arrête le 31 mars. Nous restons au niveau du même volume financier malgré nos tentatives d'ouvertures ; on s'est beaucoup investi avec un suivi administratif trop souvent complexe, il faut le rappeler.

A noter que la journée « Grande cause nationale du sport » se tiendra le week-end du 5/6 octobre ; la FFA a été retenue pour la Marche avec des villes choisies par le ministère et ses partenaires. Parmi ces villes se trouvent Evry, Orléans, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Caen et Montpellier qui ont des clubs conséquents. Il ne s'agira pas d'une compétition mais d'un circuit. Le ministère a privilégié des villes « moyennes ».

Nous avons eu les retours des crédits spécifiques avec les actions printemps menées avec l'ANS : 155 clubs sur 2 500 ; a priori des clubs qui bénéficient de salariés. Toutes les régions sont représentées. Il s'agit de 20 000 euros versés par embauche : 34 clubs se sont engagés dans cette voie-là.

Hier, le Président s'est rendu à une réunion avec l'AFLD en compagnie de Jean Gracia : il s'agissait d'un audit qui a donné lieu à un certain nombre de préconisations ; on a été félicité : nous devons encore suivre d'autres préconisations. Nous avons d'excellentes relations avec la nouvelle présidente.

Un autre rendez-vous d'1h30 avec Jean-Louis Borloo qui souhaitait rencontrer la FFA afin de développer des actions dans les quartiers (QPV) : il considère que le sport est un réel outil éducatif. Lahcen Salhi suit ce dossier de près qui va s'accélérer dans les prochaines semaines. André Giraud nous affirme avoir été impressionné par sa vision du sport et les actions qu'il souhaite mener.

Le Président ajoute que :

- la 2^{ème} édition de l'opération « Célébrons nos bénévoles » qui aura lieu du 1^{er} au 7 avril prochain 2024, doit devenir un vrai temps fort du bénévolat ; il s'agit de mobiliser et de fidéliser les forces vives avec le programme de mentorat. Un webinaire mentorat est d'ailleurs planifié le 4 avril pour les 100 clubs engagés ;
- l'opération Coach 2024, dans le cadre de l'OFA, va toucher 250 candidats sélectionnés ; à présent il faut que les clubs concernés incitent leurs candidats à s'inscrire pour suivre cette formation ;
- l'action Ligue rentrée 2024 (inciter de nouveaux bénévoles dans l'encadrement en parallèle de l'action OFA) est prévue les 4-5 mai ; il faut inciter toutes les ligues à mettre en place ce programme ;
- concernant le PSF, la fin de dépôt de dossier est ce 31 mars ; il faut rappeler que c'est le moyen d'obtenir des financements pour mieux préparer la rentrée ; on a ouvert la campagne à davantage de clubs, notamment les clubs sans labels ;
- les agents de développement dans les ligues : une phase d'implantation est en cours pour des demi-postes supplémentaires ; nous avons besoin de ces agents pour accompagner nos comités et nos clubs dans la professionnalisation et la formation. Il s'agit là encore d'une aide véritable pour la rentrée prochaine.

Intervention de Daniel Arcuset

Par rapport au travail des salariés FFA : on peut se satisfaire des compétences déjà mises en place avec des trinômes disponibles mais on peut encore progresser dans le fonctionnement. Il serait bon de mener une réflexion sur le sujet.

Quant aux demandes de subventions PSF/clubs, il faut les accompagner de projets. Tout à fait normal mais il faut avoir conscience que pour de nombreux clubs leur principal « projet » est d'assurer au quotidien la pérennité de fonctionnement du club. Ainsi, dans mon club de 102 licenciés, on a failli « fermer la porte » en 2021 par manque de personnes d'encadrement, dont Secrétaire et Trésorier. Sur un appel de ceux-ci auprès des parents pour s'investir pour maintenir l'activité du club, 15 personnes ont répondu ...Le club a été « sauvé » mais la fragilité est toujours d'actualité.

→ André Giraud prévoit d'en parler avec l'ANS puisqu'il avait été question de simplifier alors que cela complique davantage ; cela a été confirmé par d'autres sports. On « se noie » dans les appels à projets en dépensant beaucoup d'énergie.

→ Fabrice Dubuisson confirme qu'il a passé 6h pour remplir le PSF...

Autre témoignage :

« Mon club de 230 licenciés et 65 000€ de budget ne fait pas de demande PSF car il n'a pas de salariés à temps complet, (une salariée 4h par semaine). Il m'est impossible de faire une demande de subvention de 1 500€ pour un projet du type Kinder ou Run2K dont le budget doit être au moins à 2 000€ sans prendre de libertés avec la réalité de la réalisation du projet ».

→ Le Président propose que l'on fasse, en fin d'exercice, un bilan PSF-ANS pour faire remonter un bilan auprès de l'ANS et du ministère des Sports

4. Intervention du Trésorier général – Jean THOMAS

- voir annexe

A) Bilan au 31/12/2023

Le total du bilan s'élève à 15 187 160,71 € contre 15 874 420,88 au 31/12/2022.

La différence s'explique principalement par :

- le montant des investissements réalisés environ 700 000,00 €,
- la dotation aux amortissements pour 468 000,00 €,
- la baisse des disponibilités de 1 565 000,00 € due au financement des investissements et l'avance de trésorerie pour les billets PARIS 2024,
- des reprises de provisions pour 932 000,00 € et compensées par le même montant en charges sur exercices antérieurs,
- La baisse des fonds propres de 201 428,03 €.

B) Le compte de fonctionnement de l'exercice 2023

- Le total des produits d'exploitation courante s'élève à 27,488 M€ contre 26,367 M€ l'an dernier soit une augmentation de 1,121 M€ soit +4,2 %.

A noter :

- une augmentation du produit des licences de 1,12 M€ soit 12 % investis sur le PIAT,
 - une hausse des ventes de biens et services et contributions financières de 350 K€ dont 257 K€ d'augmentation des recettes billetterie (+85%),
 - une baisse de 662 K€ des subventions publiques.
- Le total des charges d'exploitation s'élève à 27,181 K€ contre 26,310 K€ l'an dernier soit une hausse de 1,273 M€ soit +4,8 %.

A noter :

- une hausse des autres achats et charges externes et aides financières de 1,7 M€ soit +9,4 %. Hausse des aides aux meetings, des aides aux clubs, des agents de développement, des frais de déplacement et hébergement,
- les salaires et charges sociales s'élèvent à 5,66M€ contre 5,476M€ soit + 3,3 %,
- les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 492 K€ contre 799K€ l'an dernier.

Au final le résultat d'exploitation ressort en un léger déficit de – 94 174 € représentant 0,3% du budget d'exploitation.

Compte-tenu des produits et charges exceptionnels, le résultat comptable final ressort en un excédent de 113 663 €.

Conclusion : après un déficit de 69 961 € en 2021, puis un excédent de 86 602 € en 2022, les comptes 2023 se situent à nouveau proche de l'équilibre. Grâce à la mission d'assistance et de contrôle confiée à nos experts-comptables depuis un an, nous avons poursuivi l'apurement de plusieurs créances anciennes et corrigé certains comptes de tiers en anomalie, ce qui a affecté notre résultat.

Intervention d'Emmanuelle Jaeger : c'est une bonne nouvelle que l'on soit arrivé à l'équilibre. Cela s'explique parce que le calcul de la dépréciation du stock ne se fait plus selon la même méthode ?

→ *Souâd Rochdi précise que le stock, l'an dernier, n'était pas sujet à la dépréciation.*

Jean Thomas : de même pour cette année, il n'y a pas plus de dépréciation et donc pas de risque de pertes ; les stocks figurent à l'actif.

→ Frédéric Chartier en profite pour remercier ici l'expert-comptable, Denis Chaillou et le directeur ajoute que quelques variations vont changer la ligne de l'actif d'ici l'assemblée générale de fin avril prochain.

André Giraud évoque l'exercice 2018 à la Chapelle-sur-Erdre (AG à Nantes) où les membres du Comité directeur lui avaient fait confiance pour régulariser et reconstituer les fonds propres. Il tient ici à tous nous remercier.

Jean Thomas annonce que la ligue de Guyane s'est engagée à faire un versement à la FFA tous les mois afin d'apurer sa dette.

Daniel Arcuset demande qu'on précise le terme de « dépréciation » afin qu'on le retrouve bien dans les lignes budgétaires

Jean Gracia s'étonne que dans la partie bénévoles, le montant ne soit que d'1,9 million.

→ Frédéric Chartier : depuis la nouvelle norme comptable, pour chaque championnat de niveau 1 et 2, en fin d'événement, est comptabilisé le bénévolat à hauteur du smic chargé.

→ Jean Gracia : est-ce que dans cette partie bénévolat sont comptabilisés le comité directeur, les commissions et comités... ?

→ Souäd Rochdi : non, il s'agit des nouvelles normes que l'on nous demande d'appliquer.

→ Patrick Ranvier : en effet, on valorise les bénévoles qui sont sur les manifestations.

Jean Thomas informe que dans les **Comptes annuels 2023**, la participation des salariés est répartie à présent dans les chapitres ; ceci afin de nous donner une meilleure visibilité.

→ Souäd Rochdi confirme que cela permet ainsi une gestion plus rigoureuse.

André Giraud : par rapport au chapitre 7 - Structuration des clubs, le Président note que c'est là que le plus d'efforts a été fait même si rien n'est jamais parfait.

Intervention de Daniel Arcuset : au niveau du chapitre 9 – Administration générale, merci pour les éclairages sur la hausse et la baisse.

→ Jean Thomas : au niveau des sous-chapitres, avec des variations en plus, en moins, on n'a pas la main forcément sur tout. Tout n'est d'ailleurs pas complètement réalisé.

André Giraud : au sujet de l'Athlé piste – Championnats de France, on se rend compte d'une explosion des frais liée aux déplacements et restauration : aujourd'hui, ce n'est pas comme il y a 15 ans, les prix sont devenus exorbitants !

→ Frédéric Chartier : sur les années précédentes, il y avait des locaux, du personnel, du matériel à disposition mais avec moins de subventions.

→ Souäd Rochdi : à présent, la masse salariale impactée par les championnats est plus précise.

→ André Giraud : à noter qu'on organise 40 championnats de France... N'oublions pas que l'avenir de nos compétitions se trouve au sein de notre Fédération !

→ Emmanuelle Jaeger : nous allons bientôt recevoir le retour de l'enquête menée auprès des clubs ; cela nous permettra déjà d'y voir un peu plus clair.

PIAT (Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires)

Marcel Ferrari ne comprend pas les totaux présentés : il lui semble plus judicieux de parler du bilan 2023 et du prévisionnel 2024, tout simplement, sinon cela ne veut rien dire !

→ Frédéric Chartier : l'AG 2022 avait voté ce PIAT sur certaines actions. Par souci de transparence, on montre ce qui a été voté. L'important est de signifier que toutes les actions ont été menées. Il existe bien un engagement sur 10 ans dans le cadre des emplois.

→ Daniel Arcuset : en effet, l'engagement demandé à l'AG 2022 allait jusqu'au 31/12/2024. Il se réjouit de voir que les 2 tableaux sont bien conformes. Il remercie pour cette régularisation.

⇒ VOTE sur le bilan du compte de fonctionnement

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité ce bilan pour transmission à l'Assemblée générale

VOTE : Proposition d'affectation du résultat : est-on d'accord pour transmettre la proposition présentée à l'Assemblée générale ?

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

Budget prévisionnel

Jean Thomas commente les slides présentés.

Jean Gracia demande pourquoi on indique Paris 2024 dans la partie Administration générale. Cela devrait plutôt apparaître dans Structures ?

→ Souäd Rochdi : c'est cohérent pourtant. On communique davantage en expliquant.

→ Jean Gracia : un diagramme tout seul peut être transféré sans commentaires donc interprétable...

→ Emmanuelle Jaeger partage le même point de vue que celui de Jean Gracia.

→ Daniel Arcuset : en effet, cela peut être interprétable. Il faut comparer avec le révisé.

VOTE : Budget prévisionnel 2024 : est-on d'accord pour transmission de cette proposition de budget à l'Assemblée générale ?

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

Montant de la licence – ce montant sera également soumis au vote lors de l'Assemblée générale

VOTE : Montant de la licence : une somme de 36 € est proposée par licence

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

Montant de la licence 2024-2025 (Outre-mer)

Athlé Découverte <small>Catégorie B&E-U14, EA-U18 et P3-U22</small> Guyane, Mayotte, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna et Saint Pierre & Miquelon : Part fédérale à 15 € (-21 €) Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie et la Réunion : Part fédérale à 19 € (-17 €)
Athlé Compétition <small>Catégorie P3-U14, P3-U18, GA-U18, U22 et P3-U22</small> Guyane, Mayotte, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna et Saint Pierre & Miquelon : Part fédérale à 17 € (-19 €) Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie et la Réunion : Part fédérale à 21 € (-19 €)
Autres licences <small>Prix des licences sportives à la Métropole</small>

Comité Directeur
29/03/2024

66

VOTE : Proposition du montant des licences Outre-mer

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

E. Jaeger : opter pour un montant identique, c'est un message politique très fort que l'on envoie.

Cotisation des clubs – montant proposé à 140 € ; ce montant sera également soumis au vote lors de l'Assemblée générale

VOTE : Cotisation des clubs : montant proposé 140 €

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition pour transmission à l'assemblée générale.

Montant du droit d'appel – montant à 100 €

VOTE : Montant du droit d'appel : un montant de 100 € est proposé – montant des droits de mutation (voir tableau en annexe)

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité le montant du droit d'appel proposé ainsi que le tableau récapitulatif du montant des droits de mutation

Montant du droit de mutation – montant à 80 €

VOTE : Montant du droit de mutation : un montant de 80 € est proposé – montant des droits de mutation (voir tableau en annexe)

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité le montant du droit de mutation proposé ainsi que le tableau récapitulatif du montant des droits de mutation

Gestion assistée de trésorerie

Le Directeur Comptable et Gestion explique que le Crédit mutuel nous propose un compte de trésorerie dans le but d'une meilleure gestion de la trésorerie de la Fédération ; il s'agit de « lester » sur des comptes rémunérés ; tous les fonds sont sécurisés et permettent d'obtenir ainsi une disponibilité immédiate. En retour, nous aurons vis-à-vis du Crédit mutuel des frais forfaitaires à hauteur de 150 euros par trimestre pour assurer cette gestion assistée.

« Les membres du Comité directeur de la FFA autorisent la mise en place d'une gestion assistée de trésorerie avec une rémunération indexée, déduction faite de -0,50% et des frais forfaitaires trimestriels de 150 €, à partir du compte Crédit Mutuel au seuil de 200 000 €. »

VOTE sur la proposition de gestion assistée de trésorerie

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes – ce sera également soumis au vote lors de l'Assemblée générale

Nomination du nouveau CAC

- « Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale la nomination de :
- KPMG SAS en tant que Commissaire aux comptes titulaire ;
 - Salustro Reydel en tant que Commissaire aux comptes suppléant. »



Comité Directeur
29/03/2024

79

VOTE SUR la proposition de nomination du nouveau Commissaire aux Comptes

→ Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition pour transmission à l'assemblée générale

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité directeur d'avoir voté à l'unanimité toutes ces propositions qui seront présentées lors de notre prochaine Assemblée générale. Il nous faudra veiller au timing car ce sera une journée dense, notamment au niveau du budget qui appellera sûrement des questions. Puis, André Giraud donne la parole à la Directrice générale, Souäd Rochdi.

5. Intervention de la Directrice générale – Souäd ROCHDI

La Directrice générale fait un point à date sur :

L'ORGANISATION MEETINGS & CHAMPIONNATS

- ✓ **le Meeting de Paris Indoor 2024** : bilan plus que positif avec un record de 10 120 spectateurs.
- ✓ **les Championnats de France Elite en salle** : Miramas 2024 avec 500 athlètes, 250 bénévoles et 6 000 spectateurs sur les 2 jours.
- ✓ **Les Championnats de France de cross** : 4 500 participants dont 1 000 jeunes scolaires, 500 bénévoles et 17 000 spectateurs sur 3 jours.
- ✓ **Les Championnats de France Elite** : avec un critère de sélection JO Paris 2024, 350 bénévoles et les membres du Jury des JO y participent.

A noter que tous ces événements sportifs sont transmis partiellement, en direct, sur l'Equipe TV et diffusés à plein temps par Athlé TV.

LE PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

- ✓ La Directrice générale présente une synthèse sur 3 niveaux (voir annexe) :
 - services adhérents et structures,
 - transformation et modernisation,
 - emploi, formation, professionnalisation.

Dans un premier temps, on peut constater l'avancement, en particulier sur la médiatisation et l'exposition de l'athlétisme, sur le format numérique d'Athlé-Magazine, sur le renforcement de l'accompagnement des territoires par les services fédéraux.

Puis, dans un second temps, on note les progrès apportés à l'uniformisation des systèmes, au développement CRM, à la création de la centrale d'achats, sans oublier la refonte du site internet. Enfin, Souäd Rochdi détaille les avancées relatives aux agents de développement, aux emplois « service civique » et à la politique incitative de formation.

PARCOURS PREVENTION SANTE RUNNING

La Directrice générale félicite les équipes pour tout le travail réalisé avec, notamment, une très belle campagne de communication, si bien qu'on peut affirmer d'ores et déjà qu'on s'est repositionné comme un acteur majeur du running, en accompagnement auprès des organisateurs.

MARKETING – Partenariat

Souäd Rochdi présente plusieurs slides qui listent, notamment :

- le nouveau partenariat avec RMC et BFM, grâce auquel nous bénéficions de 500K€ d'espaces publicitaires sur les médias de ce groupe pour assurer la promotion de nos événements et la rentrée des clubs ;
- le partenariat avec Randstad, officialisé dans le cadre du meeting de Paris Indoor. A noter que la société Randstad nous permet de délocaliser la Maison de l'Athlé du 29 juillet au 9 août. Les collaborateurs s'y retrouveront pour y mener à bien leurs missions et y accueillir également la famille de l'athlétisme. Les élus fédéraux, les présidents de ligues et de commissions pourront y accéder également ;

- le partenariat « Casetify » pour la création et la commercialisation d'une coque de téléphone aux couleurs de l'Equipe de France ;

La Directrice générale tient à préciser que le choix de capitaliser sur la Maison de l'Athlé plutôt que sur le club France CNOSF est essentiellement dû à un choix budgétaire.

Le Président tient à remercier Jean-Jacques Godard qui, avec ses équipes de la ligue d'Ile-de-France, sera en charge des animations au sein de notre Maison de l'Athlé.

JO ET Jeux Paralympiques

La Directrice générale évoque les difficultés rencontrées pour l'intégration dans le corps du jury d'un juge, et d'un animateur français, ce dernier pourtant confirmé par WA et par le COJO ; l'affaire suit son cours.

Marcel Ferrari : aujourd'hui, on dispose en tout de plus de 260 juges avec 230 uniquement pour les JO. Au fur et à mesure, on a obtenu quelques avancées mais les relations restent compliquées. En tout cas, notre fierté est que les juges ont une préparation optimale. Le plus important est que nous donnions la meilleure prestation possible et que l'Athlé en ressorte vainqueur !

Christophe Halleumieux : le 25 juin prochain aura lieu une compétition test avec quelques athlètes de l'Equipe de France et le soutien de la ligue d'Ile-de-France.

POINT BILLETTERIE – Christophe Halleumieux

Toutes les demandes ont été validées. Une confirmation de réservation a été reçue avec le rappel des journées réservées.

→ *Patrick Ranvier : chaque entraîneur aura droit à 1 billet sur sa session, il reste 550 billets à gérer pour l'encadrement plus les 4 billets par athlète.*

- PAUSE DEJEUNER –
- REPRISE A 13H30 -

6. Intervention du Directeur Technique National – Patrick RANVIER

Les Championnats du Monde de Glasgow

Deux médailles obtenues par Just Kwaou-Matthey et Cyrena Samba-Mayela (avec un record de France) sur 60 m haies. Nous comptons 7 finalistes parmi les 13 engagés. La France se classe à la 18^{ème} place du classement des nations et à la 10^{ème} de la placing table.

La quasi-totalité des athlètes se sont montrés à leur meilleur niveau ; tous ont fait preuve d'engagement. A noter la 5^{ème} place de Mackenson Gletty, la 6^{ème} de Thibaud Collet, la 7^{ème} d'Agathe Guillemot (RF).

La grave blessure de Margot Chevrier a beaucoup marqué les participants. Cette dernière a été bien entourée dans cette épreuve mais c'est une blessure sérieuse. Nous espérons la revoir avant l'été sur un stade.

Dans ce registre, Mehdi Belhadj a également subi une rupture totale du tendon d'Achille qui met un terme à sa saison.

Le GP de Taicang en Chine

Clémence Beretta a réalisé une grosse performance en battant le record de France des 20 Km marche en réalisant 1h28'44", soit les minima pour les JO de Paris.

Dans la foulée de cette performance, Patrick Ranvier l'a accompagnée, mardi, au siège de Bouygues avec Maguy Nestoret pour la signature de son CIP avec cette grande entreprise.

Coupe d'Europe des lancers à Leira (POR)

Les 9 et 10 mars, la France était représentée par 16 athlètes dont 10 femmes et 6 hommes à la Coupe d'Europe des lancers.

A noter :

- la 3^{ème} place de Mélina Robert Michon, et la 3^{ème} place de l'équipe féminine,
- la 1^{ère} place de Jade Maraval au javelot en U23 et la 2^{ème} place de l'équipe féminine U23.

Le stage de Tignes

Le stage transversal d'hiver s'est très bien déroulé à Tignes du 11 au 14 mars. Grosse équipe d'encadrement, d'intervenants et de représentants des médias pour des séances de média-training et autres séances de cohésion d'équipe. Jackson Richardson, chef de mission aux JO est venu saluer nos athlètes.

Les Championnats d'Europe Master à Torun en Pologne

La France termine au 5^{ème} rang du tableau des médailles avec 96 médailles dont 32 en or, 37 en argent et 27 en bronze.

Les Championnats du Monde de Cross ce weekend à Belgrade (Serbie)

8 femmes et 10 hommes représenteront la FFA aux Championnats du Monde de Cross ce week-end. Ils seront encadrés par Patrick Binelli, Laurence Vivier et B. Perraux, et accompagnés par Emmanuelle Jaeger comme Cheffe de délégation.

Le Match international de marche de Podebrady (République Tchèque)

Une équipe de France composée de 6 femmes et 6 hommes participera le 6 avril prochain à ce match.

Suite de la saison internationale du groupe olympique

La majorité du groupe marche se retrouvera les 20 et 21 avril à Antalya (TUR) pour les Championnats du Monde par équipes où nos représentants iront chercher les quotas de qualifications par équipe pour les JO dans cette nouvelle spécialité pour laquelle nous avons de bons espoirs.

Pour mémoire, les championnats du Monde de relais se dérouleront à Nassau les 4 et 5 mai. Ils sont qualificatifs pour les JO ; nous avons pour ambition de qualifier les 5 relais.

Les championnats d'Europe du 7 au 12 juin à Rome. Une centaine d'athlètes français devraient y participer.

A noter, la participation à Annecy à la fin mai d'une belle équipe de France aux Championnats d'Europe Off road, où nous attendons de belles prestations.

Préparation des JO de Paris

Le staff technique de préparation des JO se réunit régulièrement à 119 jours de l'évènement.

Piloté par Pierre-Charles Peuf, avec Romain Barras, Bertrand Valcin, Mehdi Baala et Patrick Ranvier. Une équipe plus large est mobilisée pour l'organisation de l'équipe de France, avant et pendant les JO. Les relations et échanges avec le staff CNOSF et celui de l'ANS, mais aussi avec l'INSEP pour le pré-camp, sont fréquentes et constructives. Nous nous mettons en ordre de marche et avançons sereinement vers l'objectif malgré les nombreuses contraintes liées à la tenue des JOP à Paris.

L'organisation médicale et le SMR

La campagne SMR a été lancée en février sous le contrôle d'Antoine Bruneau avec Medisharp, notre prestataire.

Notre nouveau médecin en charge de ce dossier, Mme Camille Rose, est désormais recrutée. Mme Pauline Lebeau, infirmière, a également été recrutée pour assister la cellule, notamment pour le suivi de la campagne SMR et la logistique de la médicalisation stages et compétition. L'équipe de la cellule médicale est ainsi bien féminisée et complétée pour couvrir nos besoins.

L'ensemble de l'équipe a été réunie par le DTN cette semaine pour initier cette nouvelle collaboration.

Le Président et Patrick Ranvier ont eu un long échange avec le candidat à la présidence de la commission médicale, Fabrice Descombes.

Réunions de la CNL du 12 mars, puis des présidents commissions, comités et ligues le 22 mars

Ont récemment participé, Philippe Leynier, Pierre Alexandre Vial, Jonathan Baleston et Patrick Ranvier à la réunion des présidents de Ligue du 12 mars pour une présentation des travaux de la DTN en perspective de la finalisation de la deuxième phase du PPF qui traite de la stratégie des pôles espoir.

Le 22 mars Philippe Leynier et le DTN sont intervenus pour présenter l'organisation, le rôle et le fonctionnement de la DTN.

Entretien des CTS

Pour information, à ce jour, une quarantaine des CTS de l'équipe technique nationale ont été reçus par Patrick Ranvier : entretiens d'environ 1h30 chacun. Il s'agit d'une deuxième campagne d'entretiens individuels pour un bilan des actions conduites lors de ces deux dernières années, depuis l'arrivée du DTN et au regard des lettres de mission.

Athlé pro

La création de la SCIC a pris un peu de retard en raison de difficultés qui nous contraignent à modifier quelque peu le projet initial, sans remise en cause du bien-fondé de ce projet, notamment pour pouvoir proposer des contrats à durée déterminée spécifiques et régis par le code du sport.

En tout état de cause, l'urgence pour finaliser ce projet est désormais bien réelle pour que nos sportifs(ves) bénéficient au plus vite du soutien financier qu'ils attendent.

7. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CSR – Jean GRACIA

Jean Gracia présente les propositions de textes modifiés pour validation–

MODIFICATIONS DES STATUTS

Aligner l'objet de la FFA avec l'arrêté de délégation

Article 1.1 ...

D'organiser, développer et contrôler la pratique de l'athlétisme, sous toutes ses formes, dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports et dans celui du développement durable, à savoir :

- Les disciplines olympiques de l'athlétisme (demi-fond, fond, haies, sprint, relais, marathon, sauts, lancers, épreuves combinées et marche athlétique) ;
- Les disciplines non olympiques de l'athlétisme (marche nordique et autres marches athlétiques, 100 km, 24 heures, cross-country, courses à pied en nature ce inclus, sans que cela soit exhaustif, les trails, les courses à obstacle et les courses en montagne sur toutes distances et types de terrain, sans utilisation de matériel ou technique alpine, sur itinéraire matérialisé...)

Inclusion de l'apprentissage

Article 1.1 ...

D'organiser la formation de l'ensemble des acteurs du sport et de l'athlétisme, notamment par l'apprentissage ;

Calcul du nombre de voix de chaque Délégué de Clubs

Article 23.3...

Le nombre de voix dont dispose chaque Délégué de Clubs est égal au rapport entre le nombre de voix total des Clubs de sa Ligue calculé en application du barème indiqué à l'article 22.2 ci-dessus au 31 août précédent l'Assemblée générale électorale sur le nombre total de Délégués de Club dans cette même Ligue. Les voix sont réparties équitablement entre chaque Délégué de Clubs d'une même Ligue. S'il existe une part non divisible, celle-ci est acquise au Délégué le mieux élu ou, à défaut, au plus jeune

Description de la Commission de surveillance des opérations électorales

Article 42...

Conformément aux souhaits du ministère des Sports, la description de la Commission de surveillance des opérations électorales qui figurait dans le Règlement intérieur est transférée dans les statuts

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Compatibilités de fonctions

Article 3.1 (fusion avec l'article 3.2) ...

Toutefois, elles ne peuvent pas faire partie des organes collégiaux de direction ou de gestion de l'association qui les emploie.

Reconnaissance des sanctions disciplinaires par les autorités

Article 4.7...

Sans préjudice des procédures disciplinaires indépendantes mises en œuvre, la FFA reconnaît et applique les décisions prises à l'encontre de ses membres et licenciés, conservatoires ou non, rendues par toute autorité judiciaire ou administrative et toutes instances européennes et internationales auxquelles elle a adhéré et reconnue l'autorité, notamment sans que cela soit exhaustif les instances de l'Agence française de lutte contre le dopage, l'Etat ou ses représentants, World Athletics et European Athletics.

Descriptions des commissions nationales

Articles 62 à 67...

Suppression de la description de la Commission de surveillance des opérations électorales (car elle figure dans les statuts). Précisions apportées dans certaines commissions (détails)

Structures déconcentrées

Articles 91 à 108...

Corrections apportées sur la non-obligation d'avoir un médecin élu dans les ligues et les comités. Pour les comités ayant opté pour le scrutin de liste, précisions sur la composition des listes (répartition femmes/hommes) Précisions supplémentaires sur les CRR et les CDR renvoi vers les statuts types plutôt que la réglementation running.

Conseil de perfectionnement OFA

Article 71.3...

L'Organisme de formation est administré par un Conseil de perfectionnement placé auprès du président de l'Organisme de Formation.

Article 71-4...

Le Conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement a pour mission :

- de veiller à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation ;
- d'examiner et débattre des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation ;
- d'élaborer une stratégie de formation dans le cadre du budget fédéral ;
- d'élaborer une proposition de budget relatif aux actions de formation.

Le Règlement intérieur de l'OFA définit les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement et de désignation de ses membres.

⇒ Proposition de modifications des textes pour transmission à l'assemblée générale

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité toutes les propositions de modification des statuts (mentionnées en rouge) ainsi que du règlement intérieur, pour transmission à l'Assemblée générale

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX

Procédure d'appel

Titre 5

Regroupement des appels possibles dans le titre 5.

Proposition de modification des règlements généraux

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à *l'unanimité toutes les* propositions de modification des règlements généraux

MODIFICATION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Mesure conservatoire

Article 12

Compte tenu de la confidentialité de nombreux dossiers, c'est le Président qui peut directement prononcer une mesure conservatoire (plutôt que le Bureau fédéral).

⇒ Vote

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition de modification du règlement disciplinaire

8. Dossiers du Comité directeur portés par le Secrétariat fédéral

- voir annexe

LICENCES – Alain Martres commente le tableau ci-dessous

8.2 | POINT LICENCES

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	31997	32512	33092	101,78%	103,42%
41 BFC	10471	10705	11060	103,32%	105,63%
42 BRE	18427	18658	19008	101,88%	103,15%
43 CEN	11684	11873	12068	101,64%	103,29%
44 CDR	1379	1423	1458	102,46%	105,73%
45 G-E	23390	23862	23813	99,79%	101,81%
46 H-F	25464	25958	26012	100,21%	102,15%
47 I-F	51142	52141	51725	99,20%	101,14%
48 NOR	15932	16300	16678	102,32%	104,68%
49 N-A	27401	27912	28070	100,57%	102,44%
50 OCC	23621	23990	23786	99,15%	100,70%
51 P-L	25245	25489	25584	100,37%	101,34%
52 PCA	21316	21746	22180	102,00%	104,05%
53 C-T	78	84	96	114,29%	123,08%
54 GLA	2664	2768	2866	103,54%	107,58%
55 GUY	811	860	757	88,02%	93,34%
56 MAR	2644	2741	2715	99,05%	102,69%
57 MAY	362	388	247	63,66%	68,23%
58 N-C	833	1007	766	76,07%	91,96%
59 P-F	899	987	847	85,82%	94,22%
60 REU	5231	5498	5475	99,58%	104,66%
61 W-F	105	119	97	81,51%	92,38%
	301096	307021	308400	100,45%	102,43%

Réunion du Comité directeur – 29 mars 2024

121

Puis, le Secrétaire général-adjoint fait quelques rappels :

- les membres du Comité directeur qui ne l'ont pas encore fait, sont appelés à s'inscrire au plus tard le 30 mars, donc demain pour l'Assemblée générale à Albi ;
- les retardataires pour les rapports d'activité sont invités à les transmettre le plus rapidement possible auprès de Claudine Da Silva-Rémond ;
- une confirmation à noter dans l'ordre du jour de l'AG à Albi : la partie Finances se déroulera bien le matin.

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES (CSOE) – voir l'annexe pour les résultats

Composition de la CSOE : Proposition du Président

- Président → Hervé Dion
 Membres → Niels Lindholm
 → René Metz
 → Charlotte Richard

⇒ Validation par le Comité

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

M. Lanson-Garnier est proposé par le Président.

⇒ Validation par le Comité directeur

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE

– voir l'annexe pour les résultats

M. Fabrice Descombe est proposé par le Président

⇒ Validation par le Comité directeur

Les membres du comité directeur, présents ou représentés valident à l'unanimité cette proposition.

POINT SUR L'AUDIT AFLD – Jean Gracia

Le Vice-président énumère les 16 recommandations de l'AFLD.

✓ Recommandation n° 1

Nommer un second référent antidopage, en binôme avec le référent actuel, en charge d'animer la fonction antidopage de manière opérationnelle (idéalement au sein de la DTN).

✓ Recommandation n° 2

Recentrer le plan de prévention sur les publics prioritaires, en particulier les sportifs de haut niveau et leur personnel d'encadrement technique et médical.

✓ Recommandation n° 3

Mettre en place une planification des actions du plan de prévention, en étroite coordination avec l'ensemble des acteurs concernés et en particulier avec les équipes de la DTN.

✓ Recommandation n° 4

En complément du programme I Run Clean, compléter le plan par des actions d'éducation ciblées, par exemple, lors des rassemblements et stages des athlètes et encadrants et prévoir de modifier la clause antidopage des conventions de sportifs de haut niveau pour imposer des actions d'éducation.

✓ Recommandation n° 5

Assurer un suivi précis du plan, à échéances régulières, pour en garantir son efficacité.

✓ Recommandation n° 6

Former plusieurs éducateurs antidopage au contact des sportifs de haut niveau (au sein du pôle médical, du pôle accompagnement des équipes de France et de la DTN), en identifiant des profils ayant la légitimité suffisante pour adresser ce type de messages à ces publics spécifiques.

✓ Recommandation n° 7

Faire animer le réseau des éducateurs antidopage, par le référent antidopage, afin d'en faire des relais efficaces du plan de prévention du dopage.

✓ Recommandation n° 8

Intégrer un module antidopage dans les parcours de formation diplômants de l'OFA.

✓ Recommandation n°9

Mettre à jour la section antidopage du site internet de la FFA.

✓ Recommandation n° 10

Organiser un processus coordonné et rapide de remontée d'informations à l'AFLD s'agissant notamment de la participation des athlètes aux compétitions, aux stages et aux structures de haute performance ainsi que des contrats de performance individuelle des athlètes.

✓ Recommandation n° 11

Formaliser une procédure de demande de contrôle en cas de record.

✓ Recommandation n° 12

S'assurer de la mise à jour des connaissances des escortes et délégués et faire évoluer, le cas échéant, l'évaluation pratique des délégués et délégués experts.

✓ Recommandation n° 13

Opérer un renvoi du site internet de la FFA vers la page « signaler un fait de dopage » du site internet de l'AFLD.

✓ Recommandation n° 14

Assurer le suivi des mesures de suspension et des suspensions provisoires afin de permettre l'information des organisateurs et de l'AFLD en cas de participation d'un sportif suspendu à une compétition ou à un entraînement.

✓ Recommandation n° 15

Élaborer un processus d'annulation des résultats uniformisé et l'intégrer aux règlements fédéraux dans une section propre à l'antidopage.

✓ Recommandation n° 16

Améliorer l'information des athlètes soumis aux obligations de localisation.

- Organiser un véritable suivi de la population des athlètes inclus dans un groupe cible et/ou un groupe de contrôle ;
- Imposer aux athlètes la participation à un webinaire « Localisation » organisé par l'Agence ;
- Rappeler aux athlètes appartenant à un groupe cible dans leur convocation en équipe de France leurs obligations de localisation ;
- Enrichir la page internet de la fédération sur les obligations de localisation.

Jean Gracia conclut en précisant qu'à ce jour, 9 recommandations (sur 16 donc) ont été prises en compte ; 5 sont en cours et 2 restent à réaliser.

Programme Congrès FFA – Alain Martres présente le programme des 26 et 27 avril prochains.

CONGRÈS FÉDÉRAL 2024 – Albi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 26 avril 2024

- 10h : Réunions Secrétaires Généraux et Trésoriers de Ligues
- 13h30 : Ateliers thématiques
- 17h : Récompenses
- 20h : Soirée de gala

Samedi 27 avril 2024

ASSEMBLEE GENERALE

- À partir de 7h : Émargement
 - 8h à 15h30 : Assemblée Générale
- (3 sessions)

ATELIERS

Plan de développement,
d'investissement et de
modernisation – Pré bilan

Intégrité et
performance sociale :
plan d'actions

Héritage 2024,
Grande cause nationale,
Rentrée des clubs

Candidatures Championnats – Jean Gracia 1^{er} vice-président d'EA, soumet 2 implantations au vote des membres du Comité directeur :

1. Candidature à l'organisation des Championnats d'Europe de Cross-country à Carhaix (BRE)

On souhaite y organiser les Championnats d'Europe Cross, mais il y a un manque de financement afin de pouvoir héberger tout le monde. Après de nombreuses recherches (on a même tenté la formule hébergement bateau !), on n'a pas encore toutes les garanties à ce jour à présenter auprès de European Athletics.

Jean-Marc Beraud : en effet, l'hébergement représente un coût conséquent, à hauteur d'environ 1 million d'euros. Sans vouloir faire de mauvais jeu de mots, on peut affirmer que notre projet « reste en rade de Brest » !

Jean Thomas : il faudrait pourtant encourager cette implantation car la ville de Carhaix le mérite amplement.

Après prise de connaissance des différents éléments exposés ci-dessus, les membres du comité directeur constatent l'impossibilité d'organiser les Championnats d'Europe de cross à Carhaix.

2. Candidature à l'organisation des Championnats d'Europe en salle Masters à Miramas

Une réunion s'est tenue récemment en présence d'Isabelle Armand, présidente de la Ligue Provence Côte d'azur, de plusieurs élus et de responsables de clubs et de la ligue : un cahier des charges a déjà été envoyé. Il s'agit d'organiser pour 2026 ou 2028 les Championnats d'Europe Masters à Miramas.

Isabelle Armand précise qu'à ce jour, la logistique hébergement et transport bloque encore. En effet, il s'agit d'accueillir 5 000 participants pendant une semaine. 2026 paraît encore trop tôt, aussi, une candidature pour 2028 est privilégiée.

9. International – Jean GRACIA

- voir annexe

Jean Gracia fait un point sur les sujets suivants :

- organisation des Championnats d'Europe à Rome : ces championnats rencontrent des problèmes de billetterie et d'organisation. Précision : l'épreuve du lancer de poids aura lieu au Colisée ;
- réunion à Athènes des Comités olympiques de toutes les fédérations (au nombre de 43) ; de nombreux sujets échangés très intéressants ;
- confirmation des championnats d'Europe par équipes en 2027 à Istanbul ;
- European Team Championships 2025 : seules les fédérations des divisions 2 et 3 y participeront ;
- obligation pour les représentants MFS d'avoir suivi deux modules de formation sur la plateforme World Athletics :
 - o éthique,
 - o protection des personnes sensibles (*Safe guarding*).

Formation obligatoire au préalable auprès du Conseil, du Staff et des Commissions. Cela sera rappelé dans le cadre des JO 2024.

Patrick Ranvier informe que le certificat médical sera exigé aux JO pour tous les participants.

Anne Tournier-Lasserve rappelle que celui-ci est devenu obligatoire car, lors des derniers Jeux d'hiver, le CNOSF s'est rendu compte que de nombreux athlètes en étaient dépourvus.

10. Questions ou informations diverses

- voir annexe

Anne Tournier-Lasserve transmet deux informations :

- ✓ dans le cadre des JO, la liste des athlètes a été élargie : on en est à plus de 3 500 sportifs. Quant aux porte-drapeaux, leur nomination (par vote des athlètes) interviendra le 5 juillet prochain avec résultats définitifs le 8 juillet ;
- ✓ Club France : à ce jour, le CNOSF recherche encore des bénévoles, si possible, des Parisiens pour les problématiques de transport depuis la province.

Patrick Ranvier précise qu'il a validé la liste élargie des 384 athlètes + 149 cadres susceptibles de faire partie de la délégation aux JO.

La Vice-présidente conclut avec les remerciements du CNOSF auprès des fédérations qui ont transmis les photos demandées pour les sportifs français sélectionnables : sur les 3 553 photos reçues, seulement 8 ont été refusées.

11. Clôture par le Président - André GIRAUD

Le Président se réjouit de la bonne tenue de cette réunion même si elle se déroulait en visioconférence. Il sera heureux de nous retrouver lors de notre prochaine Assemblée générale à Albi. A ce sujet, il nous est rappelé de ne pas oublier de nous inscrire aux différents ateliers proposés. Puis, André Giraud souhaite à tous un excellent week-end de Pâques avant de clore la réunion.

Fin de la réunion à 15h15 –

Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général, Alain Martres, Secrétaire général-adjoint et Claudine Da Silva-Rémond, Chef de Projet.

Liste des annexes :

- [Présentation générale](#)

ANNEXE 1

EN AMONT DU COMITE DIRECTEUR - REPONSE DE JEAN THOMAS A YVES BOISSERIE

- Il est compliqué d'expliquer l'évolution du résultat entre les deux versions des documents. Toutefois, on peut donner de grandes lignes :
 - Le montant du déficit peut s'expliquer principalement par :
 - apurement et assainissement des comptes grâce au travail avec les experts-comptables,
 - subventions en baisse,
 - régularisations des comptes de tiers dont AG2R (94k€), Sacem/Spre (25k€),
 - provisions risques = 50.000 €.
 - Le montant de l'excédent s'explique par :
 - les points évoqués ci-dessus,
 - une évolution des stocks d'équipement de la FFA,
 - des charges fiscales et obligations complémentaires en raison du résultat positif de l'année.
- Le montant des « charges exceptionnelles » s'explique par le travail effectué depuis 2019 sur l'apurement des comptes à la suite de l'audit de la Cours des Comptes. Depuis cette période, des provisions pour dépréciation sur différentes recettes (subventions, dettes, créances, ...) ont été comptabilisées chaque année. Conformément aux textes légaux, une durée de 5 ans a été observée avant de solder les écritures provisionnées. En conséquence, dans le cadre de la clôture 2023, nous avons annulé les écritures en question et repris les provisions de dépréciation que nous pouvons retrouver dans le compte « produits exceptionnels ».
- Le tableau d'atterrissage budgétaire ne contient que les écritures de charge de l'année. Pour tous les points évoqués ci-dessus, et compte-tenu de notre obligation d'imputation analytique des écritures de charge, nous les avons imputés sur le chapitre 9 afin de ne pas fausser les atterrissages de chaque chapitre. C'est la raison pour laquelle le chapitre « Administration générale » subit un dépassement important, tout comme l'année dernière.

ANNEXE 2

EN AMONT DU COMITE DIRECTEUR - REPONSE DE JEAN THOMAS A DANIEL. ARCUSSET

2/4 Sur "les finances" il y aurait de nombreuses questions

Les principaux dépassements budgétaires constatés cette année sont évoqués dans le rapport financier, à savoir :

- contexte économique national : une hausse importante des prix (hébergements, déplacements, restaurations, assurances) a été subie cette année impactant fortement les prix. Cet impact se fait ressentir sur tous nos événements mais de manière plus prononcée sur nos événements majeurs (Meetings, Championnats de France, Stages ...).
 - Chapitres impactés : 1, 2, 4, 7, 8,
- augmentation de l'activité : de nombreuses opérations complémentaires ont été organisées mais en même temps elles génèrent des recettes complémentaires (par exemple Job Dating)
 - Chapitres impactés : 1, 7,
- accroissement des aides apportées : le montant des aides fédérales (clubs, athlètes, ...) est plus important que les années précédentes
 - Chapitre impacté : 7,
- apurement des comptes : dans le cadre de la mise à jour des comptes après toutes les décisions prises les années précédentes (2017, 2018, 2019), cette année a vu la finalisation des opérations d'apurement des comptes (annulation des écritures et reprises des provisions)
 - Chapitres impactés : 8, 9,
- régularisation des charges : dans le cadre de la mise en place de nouvelles procédures, il a été nécessaire de régulariser de nombreuses charges des exercices antérieurs liées à notre activité et/ou nos partenariats (SACEM/SPRE, Next Media/Altice, AG2R Réunica, Assurances, ...)
 - Chapitre impacté : 9,
- évolution de la présentation des documents financiers : dans le cadre de l'amélioration des outils de gestion et de présentation, il apparaît des décalages en fin d'année. Ces points nous permettent de mieux appréhender les exercices suivants mais cela génère des écarts, parfois importants.

Concernant la répartition des recettes, lors du travail budgétaire 2023, des estimations ont été soumises aux votes. Ce travail, extra-comptable, n'est pas possible avec nos outils financiers actuels pour présenter le réalisé.

3/4 Page 9 du rapport Financier (V PIAT)

Le PIAT et toutes ses actions ont été votés jusqu'au 31 août 2024. Une précision : 2023 prolonge la prise en charge des agents de développement pour une durée de 10 ans.

Toutefois, nous devons présenter le budget et bilan du PIAT sur la durée sur laquelle l'AG s'est prononcée afin d'être le plus transparent possible pour les clubs. Il est à noter que la totalité des actions sont prévues dans le budget de la FFA et que la partie des emplois continuera d'y figurer sur la durée de l'engagement pris.